



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires



CLUB DES PETITES VILLES DE DEMAIN



GUIDE DE LA FORMATION DES CHEFS DE PROJET ET DES ELUS REFERENTS PETITES VILLES DE DEMAIN

Février 2024



EDITO

Le programme Petites villes de demain, lancé en 2020, a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants des petites centralités et des territoires alentours. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le programme est désormais entré pleinement dans sa phase opérationnelle. 80% des communes bénéficiaires du programme ont d'ores et déjà signé leur convention-cadre et plus de 900 chefs de projets sont à l'œuvre dans les communes PVD où des réalisations concrètes sont visibles.

Ce programme mobilise de nombreux acteurs au service des projets des collectivités. Lors de la phase opérationnelle, les services de l'Etat et les partenaires du programme (la Banque des Territoires, l'Anah, le Cerema,...) resteront mobilisés pour renforcer l'impact du programme Petites villes de demain et améliorer la qualité de vie des habitants.

Pour y parvenir, le Club des Petites villes de demain, un des trois piliers du programme, propose un parcours de formation destiné aux chefs de projet et aux élus. Il a vocation à répondre aux besoins des équipes PVD sur chacun des territoires. Il se compose de trois volets : un socle initial, un socle d'approfondissement et des modules complémentaires labellisés qui visent à former les participants aux questions opérationnelles du programme.

Le socle initial, intégralement pris en charge pour tous les chefs de projet dès leur prise de poste et pour les élus référents, permet à chacun de comprendre les grands enjeux et outils de la mise en œuvre d'un projet de territoire à partir de cas concrets, en utilisant les différents leviers du programme. Ce socle de formation mobilise de nombreux partenaires. Il est construit pour tenir compte à la fois de la diversité et des enjeux propres à chaque Petite ville de demain. Il est organisé en quatre modules.

Un socle d'approfondissement est également proposé par l'ANCT et les partenaires du programme. Il vise à outiller les chefs de projet et élus référents afin de leur donner les moyens d'aller plus loin dans la mise en œuvre de leurs projets.

Pour cette année 2024, une nouvelle offre de formation construite par et pour les chefs de projet en partenariat avec le CNFPT est organisée (Cf. page 6).

D'autres modules complémentaires, labellisés par l'ANCT, permettent aux chefs de projet et aux élus référents de développer leurs connaissances et compétences utiles à la mise en œuvre des projets dans leur grande diversité.

Je souhaite que ce guide de formation soit utile au plus grand nombre et vous permette d'accélérer la concrétisation de vos projets.

Dominique Consille
Directrice du programme



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer et partager la méthodologie et les outils pour mieux :

- appréhender le territoire et établir un diagnostic,
- construire un projet de redynamisation du cœur de ville (les orientations stratégiques, les niveaux d'ambitions et le plan d'actions),
- conduire sa mise en œuvre (boîte à outils opérationnels et financiers).

Donner la possibilité d'approfondir les connaissances et renforcer les compétences sur des thématiques spécifiques.



LE PUBLIC CIBLE

Les chefs de projet Petites villes de demain et les élus référents des communes et EPCI du programme.

LES FORMATS

L'offre de formation est pilotée par l'ANCT, élaborée et mise en œuvre avec les partenaires du programme.

Le parcours de formation s'articule autour de :

UN SOCLE INITIAL

Ouvert gratuitement à tous les chefs de projet recrutés et les élus référents qui le souhaitent.

Animé par l'ANCT, le Cerema, l'Anah, la Banque des territoires, le Ministère de la Culture et France Ville Durable. Il permet :

- des apports de connaissances, de méthodes et d'outils
- de nombreux témoignages de Petites villes

Le socle est organisé en quatre modules :

- La démarche Petites villes de demain
- La méthodologie de la gestion de projet territorial
- Les fondamentaux de la Petite ville durable
- Les partenaires financeurs du programme

100% EN APPRENTISSAGE DIGITAL, A RETROUVER SUR LA PLATEFORME NATIONALE DES PETITES VILLES DE DEMAIN [ICI](#)

UN SOCLE D'APPROFONDISSEMENT

Le socle d'approfondissement de formation est dispensé par l'ANCT et les partenaires du programme, et vise à outiller les chefs de projet et élus référents pour leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projet de territoire.

PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL LOCAL ET NATIONAL

DES MODULES COMPLEMENTAIRES LABELLISÉS

Formations proposées par les partenaires du programme et labellisées par la direction de programme ANCT, permettant aux chefs de projet et aux élus référents d'approfondir les thématiques utiles aux projets de leurs territoires en fonction de leur profil, dans une logique de parcours à la carte. Des parcours thématiques seront aussi progressivement aussi proposés.

PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL LOCAL ET NATIONAL

UN SOCLE INITIAL

LE PROGRAMME

Le socle initial de formation (juin 2021 et janvier 2022) des chefs de projet et élus référents Petites villes de demain est piloté par la Direction de programme Petites villes de demain, avec le comité de pilotage opérationnel du programme. Il est conçu pour permettre à chacun d'appréhender les grands enjeux et outils de la mise en œuvre d'un projet de territoire à partir de cas concrets, en appréhendant les différents leviers du programme. Il est à retrouver en 100% digital sur la plateforme des élus et chefs de projet.

La démarche Petites villes de demain

Une séance consacrée aux fondamentaux de la démarche Petites villes de demain, en lien étroit avec le guide du programme et ses huit grandes étapes, avec des témoignages.



La méthodologie de la gestion de projet territorial

Une séance animée par le Cerema, pour appréhender les premiers pas du chef de projet (mission et rôle), et être sensibilisé aux méthodes d'émergence de projet de territoire, avec de nombreux témoignages.



Les fondamentaux de la Petite ville durable

Une séance animée par France Ville Durable en lien étroit avec d'autres partenaires du programme notamment le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA).



Les partenaires essentiels du programme

Cinq séances pour découvrir la Banque des territoires, l'Anah, le ministère de la Culture, le Cerema et l'ANCT et l'offre de services qu'ils peuvent mettre à la disposition de la construction de votre projet de territoire.



UN SOCLE D'APPROFONDISSEMENT

UNE OFFRE ÉVOLUTIVE

Le socle d'approfondissement de formation est dispensé par deux co-financeurs des chefs de projet (Agence nationale de la cohésion des territoires et Banque des territoires), et vise à outiller les chefs de projet et élus référents pour leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projet de territoire. Les sessions peuvent aussi associer d'autres partenaires, le cas échéant.

Un parcours de formation spécifique aux chefs de projets par la Banque des Territoires



Pour un accompagnement complémentaire des Petites villes de demain, la Banque des Territoires mobilise l'École des Territoires et propose une formation aux chefs de projet des collectivités bénéficiaires du programme.

Cette formation est totalement gratuite, votre logement et vos repas sont assurés par l'École des Territoires. Seul votre transport à Paris est à la charge de votre collectivité. Elle permet d'appréhender :

- Des méthodes de conduite de projet et d'embarquement de vos partenaires
- La présentation de projets inspirants dans des Petites Villes de Demain
- La prise en compte des enjeux économiques et financiers du montage de projets
- Les conditions de répliquabilité de certains modèles et l'identification des facteurs clé de succès pour le montage économique et financier d'opérations sectorielles
- Un panorama de l'offre d'accompagnement de la Banque des Territoires aux Petites Villes de Demain

Public : Chefs de projet Petites villes de demain

Lieu : Île-de-France (une navette gratuite est disponible au départ du 72 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. La navette vous est également proposée pour le retour)

Prochaines sessions : 20, 21, 22 mars 2024

[Informations et inscription](#)

Itinéraire "Cheffes et chefs de projets territoriaux: accompagnement à la conduite des projets complexes"



Dans le cadre d'un partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, l'ANCT s'est engagée dans la création d'une offre de formation adaptée aux besoins des chefs de projet Petites villes de demain.

Construite en s'appuyant sur les besoins des chefs de projet PVD qui se sont exprimés dans le cadre d'une démarche de co-construction et sur les retours d'un questionnaire envoyé aux plus de 900 chefs de projet PVD, cette formation a ensuite été expérimentée par une vingtaine de chefs de projet de régions diverses (d'Ile-de-France, des Hauts-de-France et du Grand-Est) permettant ainsi la création d'une nouvelle formation inscrite au catalogue du CNFPT.

Cet itinéraire est composé de 3 modules :

- **Module 1** : Projets territoriaux: L'adaptation de son positionnement de chef de projet tout au long du projet.

Code du module: SXA1R.

- **Module 2** : Projets territoriaux: L'enrichissement du projet tout au long de sa mise en œuvre.

Code du module : SXA1S.

- **Module 3** : Projets territoriaux: L'animation et la vie du système d'acteurs tout au long du projet.

Code du module : SAXA1T

La formation est accessible aux chefs de projet Petites villes de demain, mais aussi aux autres chefs de projet des programmes de l'ANCT et agents des collectivités territoriales.

(Re)Découvrez le [webinaire de présentation](#) de la formation sur le site internet Petites villes de demain.

Découvrez les modules ainsi que les dates de formation selon vos régions.

LES MODULES COMPLÉMENTAIRES LABELLISÉS

UNE OFFRE A LA CARTE

Les modules complémentaires labellisés doivent permettre aux chefs de projet et aux élus référents intéressés d'approfondir les thématiques qui les concernent, en réponse aux besoins des territoires, dans une logique de parcours à la carte. Ces modules font l'objet d'une labellisation par la Direction de programme, qui permet d'identifier clairement pour les chefs de projet PVD et élus référents les modules ainsi validés. Les modalités d'organisation de ces formations sont variables.

FORMATIONS QUALIFIANTES

Formation continue « Revitalisateur de centres-villes et centres-bourgs »



La revitalisation des cœurs de villes requiert, de par sa complexité et sa transversalité, une ingénierie spécialisée. Une montée en compétences des acteurs territoriaux est nécessaire et demandée pour mieux prendre en charge cette problématique.

La particularité de cette formation, créée en 2017, est de croiser apports théoriques et mise en pratique opérationnelle des apprentissages à travers un exercice en continu sur un cas pratique : un cœur de ville en quête de revitalisation et qui aura été préalablement visité.

Module 1 (12-13-14-15 mars 2024) : Construire et animer un projet de centralité.

Module 2 (26-27-28-29 mars 2024) : Mettre en œuvre et animer le projet de centralité. Méthodes et outils pour passer à l'opérationnel.

Date limite d'inscription : 1er mars 2024

[Informations et inscription](#)

LES AUTRES FORMATIONS DES PARTENAIRES

PARCOURS TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des formations accessibles en e-learning sur la plateforme de l'OFB



- **Biodiv express**

Cette formation vous permettra d'être capable d'expliquer simplement ce qu'est la biodiversité, les services qu'elle rend à l'homme, les menaces qui pèsent sur elle et en quoi consiste l'action publique menée pour la préserver.

- **Introduction à la gestion des espèces exotiques envahissantes**

Cette formation vous permettra de définir et caractériser le phénomène invasif, d'identifier les enjeux et impacts, de connaître les points-clés de la réglementation, de mettre en place (ou non) une démarche de gestion.

- **La trame verte et bleue**

Cette formation vous permettra une appropriation des concepts, outils et actions pertinentes à mettre en œuvre pour préserver la biodiversité de vos territoires.

Retrouvez la formation [ici](#)

Retrouvez la formation [ici](#)

Retrouvez la formation [ici](#)

- **Gestion intégrée des milieux humides dans les projets de territoires**

Dates : du 1 au 5 avril 2024 à Chartres (Centre Val de Loire)

- **Caractérisation et délimitation des zones humides**

Dates : du 13 au 17 mai 2024 au Perray en Yvelines (Ile-de -France) et du 27 au 31 mai 2024 à Villers-lès-Nancy (Grand Est)

[Informations et inscriptions](#)

Retrouvez [ici](#) les autres MOOC proposés par l'OFB

Formations organisées par l'ADEME



Villes et territoires durables

Méthodes et outils pour passer à l'action

Dates de la formation : du 01 avril 2024 au 30 juin 2024

[Inscrivez-vous ici](#)

Adapter son territoire au changement climatique

Date limite d'inscription : 31 décembre 2024

[Inscrivez-vous ici](#)

Formations à l'accompagnement des projets d'aménagement durable



Les formations ÉcoQuartier (maîtrise d'ouvrage DGALN) se déclinent en plusieurs modules déployés dans tout le territoire national, y compris en Outre-mer. Elles sont conçues pour correspondre aux attentes des acteurs de l'aménagement durable, collectivités, services de l'État et partenaires.

- **Formation Stratégies, acteurs et outils de l'aménagement durable: Urbax Ecoquartier.**

Date limite d'inscription : 5 février 2024

Dates : du 5 au 7 mars 2024 à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

[Inscrivez-vous ici](#)

- **Formation Evaluation EcoQuartier**

Dates : du 13 au 14 juin 2024 à Tours (Indre-et-Loire)

[Inscrivez-vous ici](#)



Formations sur les mobilités actives de l'ADMA:



L'Académie Des Mobilités Actives poursuit son objectif de doter la France d'une réelle expertise sur le vélo et la marche grâce à de nouvelles formations regroupées en parcours et toujours prises en charge financièrement dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Composés d'au moins quatre formations dont une formation à la demande, ces parcours vous permettront d'approfondir un sujet lié au vélo et à la marche sur tous les territoires, en croisant différentes approches et méthodes. De l'initiation à l'approfondissement, les formations peuvent être suivies indépendamment ou vous permettre une montée en compétence à votre rythme.

[Suivez les actualités des formations de l'ADMA ici](#)

FORMATIONS ET CONFÉRENCES THÉMATIQUES DE SENSIBILISATION



Webinaire national

Exemples de webinaires à venir : résilience, participation citoyenne, design actif...

[Suivez l'ensemble des conférences et colloques du Cerema ici](#)

Formations thématiques

Autour des thématiques d'aménagement durable, mobilités, transition écologique...

[Suivez les actualités des formations du Cerema ici](#)



PARCOURS PATRIMOINE

Formations - Le patrimoine et le centre ancien dans le projet de territoire



- **Site patrimonial Remarquable aujourd'hui: création, modification, révision, extension**
Dates : 31 janvier et 7 février 2024
[Inscrivez- vous ici](#)
- **Règlement local de publicité**
Dates : 14 mars et 21 mars 2024
[Inscrivez- vous ici](#)
- **Droit de l'urbanisme et du patrimoine au service du projet de développement urbain**
Dates : 3 avril et 10 avril 2024
[Inscrivez- vous ici](#)

Les Petites villes de demain bénéficient du tarif adhérent.

Vous pouvez consulter le catalogue de Sites & Cités [ici](#).

Sites & Cités organise également des formations à la demande des collectivités territoriales.

Contact : reseau@sites-cites.fr | 09 72 49 97 06



MOOC "Concevoir une réhabilitation énergétique responsable du bâti ancien"



Cette formation vous permettra d'en apprendre plus sur les spécificités du bâti ancien et sur ses enjeux, en lien avec leur réhabilitation énergétique. Elle vous présentera les éléments méthodologiques et les outils pour concevoir une réhabilitation énergétique responsable du bâti ancien, du diagnostic global au choix des solutions d'améliorations énergétiques.

Inscriptions : du 18 décembre 2023 au 15 avril 2024

Dates : du 11 mars au 22 avril 2024

[Informations et inscription](#)



Placer le patrimoine au cœur de son projet de territoire



Venez découvrir comment construire et animer un projet de développement et de revitalisation intégrant les patrimoines de la cité, et s'appuyer sur le patrimoine pour développer des projets partagés avec la participation des habitants.

Contact :

petitescitesdecaracterefrance@gmail.com

[Informations et inscription](#)



FORMATION SUR LA POLITIQUE DE COHÉSION AU NIVEAU EUROPÉEN

La construction, l'animation et la gestion d'une démarche territoriale européenne (LEADER, DLAL, ITI , GALPA...)



Depuis les années 1990, l'Union Européenne développe de nombreux outils afin de permettre l'approche intégrée de développement territorial financés par les fonds structurels et le FEADER. Ces approches permettent de rompre avec une approche sectorielle des territoires pour privilégier une approche globale à travers une stratégie territoriale. En partenariat avec Leader France, cette formation vous permettra d'obtenir les connaissances de base et/ou de développer les connaissances pour animer et gérer une démarche territoriale.

Dates :

- Belfort : du 21 au 22 mars 2024
- Nancy : du 27 au 28 mai 2024
- Saint-Martin-d'Hères : du 20 au 21 juin 2024

Informations et inscription

Le montage et gestion de projets Feader/Leader



Mettre en oeuvre de LEADER sur un territoire demande une connaissance du dispositif et en matière de gestion administrative et financière de projets européens.

Idéale pour les agents qui débutent ou vont débuter dans le programme LEADER, cette formation gratuite vous permettra d'obtenir ou d'approfondir vos connaissances de base pour s'initier au montage et à la gestion de projets européens LEADER.

Dates :

- Belfort : du 04 au 05 avril 2024
- Marseille : du 09 au 10 septembre 2024

Informations et inscription



GUIDE DU CNFPT À DESTINATION DES PETITES VILLES DE DEMAIN

L'offre de formation pour les chefs de projet territoriaux



Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale a conçu une brochure à destination des chefs de projet des programmes Petites villes de demain, Action cœur de ville et Territoires d'industrie reprenant l'offre de formation correspondant à l'action économique et d'autres domaines de l'aménagement et du développement durable des territoires et fléchant les stages qui peuvent intéresser plus particulièrement ce public.

Ce guide est une extraction des offres de formation à destination des chefs de projet territoriaux. L'ensemble des offres de formation présentées dans ce guide sont susceptibles de vous intéresser. Certaines offres de formations répondant spécifiquement aux programmes font l'objet d'un ciblage.

Toutes les formations de cette sélection, comme l'ensemble des formations du CNFPT, sont ouvertes :

- Gratuitement aux agents territoriaux (inscription via le service formation de votre collectivité)
- A titre payant (150€/jour) pour les non-territoriaux : agents de l'Etat, salariés d'association.

Découvrez la brochure

À PROPOS DE L'ANCT

Mise en place le 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires est un nouveau partenaire pour les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur-mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche "cousue main" pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux. Elle s'appuie sur un maillage territorial fin grâce aux préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, et leurs services.

